



Association Sportive: reprise des activités

publié le 12/03/2021

Descriptif :

Malgré les interdictions liées au protocole sanitaire, nous pouvons, en respectant les règles en vigueur, reprendre certaines activités en extérieur.

Malgré les interdictions liées au protocole sanitaire, nous pouvons, en respectant les règles en vigueur, reprendre certaines activités en extérieur.

Tous les mercredis, lorsque la météo le permet, l'activité kayak reprend de 12h30 à 14h30. Tous les élèves licenciés sont invités. Ils peuvent s'inscrire dans le bureau de Mme Guymard dans la semaine qui précède. Pour respecter les règles de limitation du brassage, les élèves seront regroupés dans des vestiaires différents par niveau de classe. Le port du masque sera imposé, y compris durant l'activité lorsque nous naviguerons sur des bateaux biplaces.

Par ailleurs, entre 12h25 et 13h20, un programme d'activités est offert en respectant les niveaux de classe.

6ième : fitness le lundi et pétanque le jeudi

5ième : pétanque le mardi

4ième : tir à l'arc le lundi et pétanque le vendredi

3ième : fitness le mardi et tir à l'arc le vendredi

Ces activités sont ouvertes à tous. Il suffit de vous inscrire auprès de Mme Guymard pour un passage prioritaire au self.